

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Chartres Aménagement (28)
Ville de Chartres - Hôtel de Ville
Pas Jean Villette
28000 Chartres

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chartres Aménagement (28).

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une collectivité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Accord cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations de géomètre nécessaires à l'aménagement du POLE GARE à Chartres.

Description: Accord cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations de géomètre nécessaires à l'aménagement du POLE GARE à Chartres

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71300000. 71351810.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Chartres.

Code postal: 28000.

Code NUTS: FRB02.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: M25.19298.

Titre: Accord cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations de géomètre nécessaires à l'aménagement du POLE GARE à Chartres.

Description: Accord cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations de géomètre nécessaires à l'aménagement du POLE GARE à Chartres.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71351810.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Chartres.

Code Postal: 28000.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 50000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Type : Capacité économique et financière.

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Description : Critère « Valeur technique » (coefficient de pondération : 40% de la note finale) appréciée à l'examen du mémoire technique, décomposée comme suit : Sous-critère « qualité des moyens humains affectés à la mission » : 75 % du critère ; Sous-critère « qualité de la méthodologie de réalisation des prestations » : 25 % du critère..

Critère Prix :

Description : Critère « Prix » (coefficient de pondération : 60% de la note finale) décomposé comme suit : Sous-critère « prix des prestations » évalué sur la base du montant total du DQE : 50% du critère ; Sous-critère « cohérence des prix » évalué sur la base des prix indiqués au BPU : 50% du critère.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 1441-1 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) - Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 1441-1 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats pourront s'adresser à la juridiction compétente suivante : Tribunal Judiciaire de Chartres..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 30/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.c-chartres-marches.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Chartres

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel : Jusqu'à la signature du contrat (article 1441-1 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) - Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (article 1441-1 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats pourront s'adresser à la juridiction compétente suivante : Tribunal Judiciaire de Chartres.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Chartres Aménagement (28)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chartres Amenagement (28).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 51495010400018.
Adresse postale : Ville de Chartres - Hôtel de Ville Pas Jean Villette.
Adresse postale : Ville de Chartres - Hôtel de Ville Pas Jean Villette.
Ville : Chartres.
Code postal : 28000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: helene.cordier@chartres-amenagement.com.
Téléphone: +33 625565302.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Chartres.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17780111500094.
Ville : Chartres.
Code postal : 28000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: tj1-chartres@justice.fr.
Téléphone: +33 237187700.

Section 11 - Informations relatives à l'avis**11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :2c393734-4c47-4795-8d13-53314a4f0081
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 26/08/2025 à 15:34.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.